



**COMPTE RENDU DE LA REUNION
DE CONSEIL MUNICIPAL
DU 9 septembre 2019**

Le Conseil Municipal, réuni le 9 septembre 2019 sous la présidence de Mr Guy SAUVAITRE, Maire,

↳ approuve la modification des statuts du Syndicat « Eaux de Vienne-SIVEER » et donne un avis favorable à la demande d'adhésion des communes de Jouhet et Montmorillon.

↳ donne un avis favorable à la déclaration d'intérêt général des travaux de restauration hydro morphologique du Clain sud et de ses affluents de Pressac à Iteuil.

↳ apporte son soutien à la motion CONTRE les nouvelles fermetures programmées des centres des finances publique dans le département de la Vienne.

↳ donne son accord pour l'abattage des peupliers devenus très dangereux, situés sur l'aire naturelle de camping, par la SARL Le Carbonneau de BRUX, pour un montant de 13.020 € TTC.

↳ souscrit une assurance dommage ouvrage pour un montant de 4.583,90 € TTC, auprès de GROUPAMA, pour les travaux de restructuration de la Maison des Associations.

↳ reconduit pour l'année scolaire 2019/2020 les activités périscolaires et fixe le montant de la rémunération des intervenants extérieurs à 28 €/heure. Les activités auront lieu les mardis et vendredis pour les enfants de l'école élémentaire, de 15 h à 16 h 30, et les jeudis et vendredis pour les enfants de l'école maternelle, de 15 h 30 à 16 h 30.

↳ retient l'offre de la Sté NOREMAT pour l'acquisition d'une faucheuse débroussailleuse pour un montant de 52.900 € HT et reprise de l'ancien matériel pour 10.500 € TTC.

↳ fixe les conditions de location des tivolis appartenant à la commune.